

Bol d'Or 2018

Sur la route du Castellet, la Fondation VINCI Autoroutes propose aux motards une halte pour prévenir le risque de somnolence

A l'occasion du Bol d'Or 2018, course internationale de sport motocycliste qui aura lieu sur le circuit Paul Ricard du Castellet du 14 au 16 septembre, la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable invite les motards à la prudence et à faire une pause sur les Relais Moto déployés à cet effet. Ces dispositifs proposent une réponse concrète aux résultats d'une étude scientifique publiée l'an dernier par la Fondation VINCI Autoroutes démontrant que le risque de somnolence n'épargne pas les motards¹.

Les Relais Moto, un dispositif d'accueil pédagogique et convivial pour prévenir la somnolence des motards

Le manque de sommeil multiplie par 14 le risque de chute des motards, et la fatigue liée à la conduite prolongée entraîne une augmentation des erreurs de conduite dès 50 minutes. Dans ce contexte, la Fondation VINCI Autoroutes, en liaison avec ses partenaires, dont la Fédération française des motards en colère (FFMC) mettra à la disposition des conducteurs de deux-roues motorisés qui se rendent au Bol d'Or, des relais installés en plusieurs points du réseau VINCI Autoroutes. Ils permettront ainsi **aux motards de faire des pauses sur leur trajet**.

Autour d'un café offert, les ambassadeurs de la Fondation **sensibiliseront les conducteurs de 2 roues aux risques de somnolence et leur proposeront des conseils pour identifier les premiers signes d'endormissement et pour adopter les bons gestes** indispensables à un trajet en toute sécurité. Des **espaces sieste** seront installés pour leur permettre de retrouver un bon niveau d'éveil avant de reprendre la route. En complément, les usagers des autoroutes menant vers le Castellet seront **sensibilisés au nécessaire partage de la route entre motards et automobilistes** avec le message de prévention « **2 ou 4 roues, on n'a qu'une vie** » qui sera affiché sur l'ensemble des panneaux lumineux du parcours.

Lieux d'implantation des Relais Moto:

- **A7 - Aire de St-Rambert Ouest** du vendredi 8h au samedi 12h (en direction du Castellet)
 - Sur place : cafés offerts et espace sieste et de sensibilisation
- **A7 - Aire de St-Rambert Est**, dimanche de 11h à 20h (dans le sens retour uniquement)
 - Sur place : cafés offerts et espace sieste et de sensibilisation
- **A7 - Aire de Lançon de Provence** du vendredi 18h au samedi 14h (direction du Castellet)
 - Sur place : cafés offerts, espace sieste, ateliers d'auto-hypnose avec la start-up DreaminzZz et découverte de l'application «Liberty Rider» qui prévient les secours en cas de chute
- **A51 - Aire d'Aubignosc Ouest** du vendredi 9h au samedi 12h30 (en direction du Castellet)
 - Sur place : cafés offerts et espace sieste et de sensibilisation
- **A9 - Aire de Montpellier Fabrègues Sud** du vendredi 8h au samedi 15h (en direction du Castellet)
 - Sur place : cafés offerts et espace sieste et de sensibilisation
- **A9 - Aire d'Ambrussum Nord**, dimanche de 8h à 20h (dans le sens retour uniquement)
 - Sur place : cafés offerts et espace sieste et de sensibilisation

¹ Etude sur l'impact du manque de sommeil et de la fatigue sur la conduite des motards - IRBA - Fondation VINCI Autoroutes - Avril 2017 (cf. Focus page 4)

Favoriser des déplacements plus sûrs

Pour inciter les motards, circulant en nombre pour l'occasion, à emprunter **l'autoroute, 5 fois plus sûre en moyenne** que les autres infrastructures routières, la gratuité sera accordée par **VINCI Autoroutes sur les sections du réseau (ASF et Escota) desservant Le Castellet**.

Cette **gratuité du péage**, accordée aux véhicules de classe 5 (moto, side-car, trike, quad), est valable **du vendredi 14 septembre 2018 à 7 heures au samedi 15 septembre 2018 à 18 heures dans le sens aller puis dimanche 16 septembre 2018 de 12 heures à 24 heures dans le sens des retours** sur les axes suivants :

- *A l'aller vers le Castellet*
 - A7, de Vienne à Lançon de Provence,
 - A9/A54, du Perthus à Arles (via A9 uniquement), y compris depuis A75 Béziers Cabrials et A9 Baillargues,
 - A61/A9/A54, de Toulouse Sud à Arles, y compris depuis A66 Pamiers,
 - A54, de Saint-Martin de Crau à Lançon de Provence,
 - A8/A52, de La Barque à Pont de l'Etoile,
 - A8/A52, de Capitou à Pont de l'Etoile,
 - A51, de La Saulce à Meyrargues,
 - A50, passage aux barrières de Bandol et La Ciotat (système ouvert),
 - A8/A57, de Capitou à Puget-Ville,
 - A8 de La Turbie à Nice St Isidore,
 - A8 passage à la barrière d'Antibes (système ouvert).
- *Dans le sens retour*
 - A7, de Lançon de Provence à Vienne,
 - A54, de Lançon de Provence à Saint-Martin de Crau,
 - A9/A54 d'Arles à Baillargues,
 - A9/A54 : les trajets d'Arles à Béziers Cabrials, Narbonne Est et Perpignan Nord (via A9 uniquement),
 - A52/A8, de Pont de l'Etoile à La Barque,
 - A52/A8, de Pont de l'Etoile à Capitou,
 - A51, de Meyrargues à La Saulce,
 - A50, passage aux barrières de Bandol et La Ciotat (système ouvert),
 - A57/A8, de Puget-Ville à Capitou,
 - A8 de Nice St Isidore à La Turbie,
 - A8 passage à la barrière d'Antibes (système ouvert),
 - A9/A54, d'Arles au Perthus,
 - A61, de Narbonne à Toulouse Sud,
 - A66, jusqu'à Pamiers.

Pour garantir la sécurité des motards, **une voie sera réservée** sur les principales barrières et gares de péage permettant de rejoindre et de quitter Le Castellet. Il s'agit de **la voie la plus à droite**. Un balisage spécifique sera mis en place en amont.



EN ENTRÉE

- Prendre un **ticket**.



EN SORTIE

- Vous positionner sur **les voies situées le plus à droite** de la barrière de péage.

QUAND IL N'Y A PAS DE COULOIR DÉDIÉ

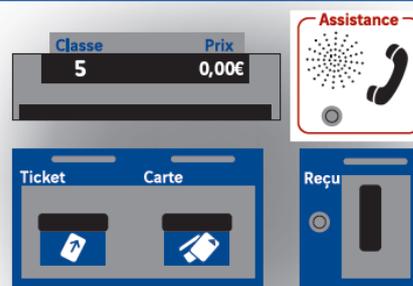
Le passage des motos doit s'effectuer une par une.



- Le passage des motos doit s'effectuer **en file indienne, à vitesse réduite**.



- 1 Arrêt à la barrière de péage.
- 2 Insertion du **ticket**.
- 3 Appui sur le **bouton d'assistance**.
- 4 Information du motif du passage au péage **"PARTICIPATION AU BOL D'OR"**.
- 5 **Ouverture** de la barrière de péage par le téléassistant.



FOCUS

Etude « Performance de conduite prolongée de deux-roues sur simulateur : effets de l'hypovigilance et de la durée de conduite »

Le 13 avril 2017, la Fondation VINCI Autoroutes publiait les résultats de la 1^{ère} étude mesurant l'impact du manque de sommeil et de la fatigue sur la conduite des motards. Selon cette étude, menée en laboratoire sur simulateur de conduite motocycliste par l'Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA) et le Centre du sommeil et de la vigilance de l'Hôtel-Dieu, Université Paris Descartes, les modifications de la conduite observées sur autoroute chez les motards ayant subi une privation de sommeil sont très significatives par rapport aux motards sans dette de sommeil :

- **14 fois plus de risque de chute ;**
- **3 fois plus de variations de vitesse et 2 fois plus d'excès de vitesse ;**
- **2,6 fois plus de variations de la position latérale ;**
- **2 fois plus de franchissements de lignes inappropriés avec une durée de déviation 3 fois plus longue ;**
- **Relation entre manque de sommeil et risque de micro-sommeils en situation de conduite.** Alors que les épisodes de micro-sommeils (3-15 secondes) ne sont quasiment pas observés lors des sessions menées après une nuit normale, les motards privés de sommeil en subissent fréquemment (24 en moyenne sur autoroute après une privation de sommeil contre 0,6 après une nuit normale de sommeil). Ces épisodes de micro-sommeils coïncident d'ailleurs avec l'augmentation du nombre de franchissements de lignes et de chutes.

Par ailleurs, l'étude révèle que la fatigue liée à la conduite prolongée entraîne une **multiplication des erreurs et ce dès 50 minutes de conduite.**

Les résultats et la méthodologie de l'étude sont disponibles sur le [site de la Fondation VINCI Autoroutes](#)

A propos de la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes pour une conduite responsable

Créée en février 2011, la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable est à la fois un laboratoire, un observatoire et un outil d'information dédié à la lutte contre l'insécurité routière. Elle a pour but de contribuer à faire évoluer les comportements sur la route et à aider les conducteurs à être les acteurs de leur propre sécurité. Parmi ses actions : mener des campagnes d'information pour sensibiliser aux risques routiers ; financer des recherches scientifiques innovantes dans certains champs des conduites à risque encore insuffisamment explorés ou mal identifiés par les usagers de la route ; enfin, soutenir des initiatives associatives et citoyennes en faveur d'une conduite responsable.

<http://fondation.vinci-autoroutes.com> et <http://roulons-autrement.com>

Compte Twitter : [@FondationVA](#) et [@RoulonsA](#)

Contacts presse :

Ludovica Giobbe, tél. : 06 15 33 64 30, ludovica.giobbe@vae-solis.com

Clothilde Mbock Mbock, tél. : 06 75 53 04 59, clothilde.mbock-mbock@vae-solis.com